

Etréchy

ensemble et solidaires

etrechyensembleetsolidaires@gmail.com

<http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/> .

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>.

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

Etréchy, le 3 novembre 2020.

Question des élus du groupe «Etréchy, ensemble et solidaires»
au Conseil municipal du 5 novembre 2020.

1. Notre Conseil ne pourrait-il pas envisager de marquer notre solidarité avec les sinistrés du Sud-Est lors des inondations du 2 octobre en décidant de verser une subvention exceptionnelle de 1.000 € (ce qui reste très raisonnable rapporté par Strépiniaçois) à l'Association départementale des Maires des Alpes maritimes comme l'ont fait certaines Communes ? (Pour mémoire, notre Commune avait alloué 6.000 € aux sinistrés d'Haïti, cf. délibération 007/2010).
2. Compte tenu du contexte sanitaire entravant la présence de nos concitoyens au Conseil municipal, pouvez-vous envisager de rendre accessibles au public, en direct, de manière électronique nos débats comme cela se fait déjà dans certaines structures ? Ainsi le caractère public du Conseil serait satisfait : de plus, tant qu'il n'y a pas de demande de vote d'une délibération à bulletin secret, cela permettrait d'assurer en toute sécurité la participation à distance de Conseillers municipaux qui le souhaiteraient. Elle permettrait surtout l'information des Strépiniaçois. A notre connaissance, dans l'état actuel de la crise sanitaire et du droit, les mesures dérogatoires exposées dans l'ordonnance du 1er avril 2020 permettant au Maire de décider de la tenue d'une réunion à distance ne sont pas remises en cause.
3. Commerçants. Quelles sont les actions concrètes de solidarité que vous allez mettre en place et quelles sont les dispositions pratiques que vous avez retenues pour le marché de Noël évoquées lors d'un récent Conseil municipal ?
4. Pouvez-vous nous informer sur les modalités horaires et le fonctionnement de notre Police municipale/intercommunale ?